

Conditions de travail, agressions, budgets : FO Agriculture alerte sur des urgences non traitées !

F3SCT du réseau Alimentation du 20 mars 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants de l'administration,

Chères et chers collègues,

En tant que représentants des personnels au titre de **FO Agriculture** siégeant à la formation spécialisée de l'alimentation, nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations.

Catégorie active : des avancées, mais des interrogations demeurent

Tout d'abord, nous nous réjouissons que le dossier relatif à la reconnaissance de la catégorie active pour les agents en abattoirs suive son cours. Toutefois, nous nous interrogeons sur la situation des agents en SIVEP, qui n'ont pas été mentionnés dans ce cadre, par la Secrétaire Générale lors du CSA ministériel des 18 et 19 mars. Nous espérons que ce dossier aboutira favorablement et que les collègues en poste depuis de nombreuses années, remplissant les conditions requises, bénéficieront bien de cette reconnaissance en catégorie active.

Contrôle unique et violences : une prise en compte insuffisante

Concernant les agressions et le sujet du contrôle unique, le MASA nous a indiqué que des travaux étaient menés par la DGPE et a souhaité que ces travaux restent à ce niveau. Pour **FO Agriculture**, cela n'est pas tolérable, les missions des agents du BOP 206 (contrôle conditionnalité, identification, paquet hygiène, contrôle santé et protection animale...) sont également impactés par la mise en place de la mission interservices agricole (MISA). Nous demandons donc que ces travaux soient également ouverts dans notre instance.

L'absence de réaction et de soutien de notre ministre face aux pressions exercées par des syndicats agricoles sur les collègues, par voie de presse, lors des contrôles, suite aux inspections, est inacceptable. Par exemple, les menaces de comités d'accueil lors des inspections ne sont jamais dénoncées par la Ministre. **FO Agriculture** ne peut tolérer de tels propos, qu'ils émanent de syndicats agricoles ou de représentants gouvernementaux au niveau territorial, et demande que la Ministre prenne ses responsabilités et dénonce ces situations pour les faire cesser dans les meilleurs délais.

Santé et sécurité au travail : un manque de concertation

Pour **FO Agriculture**, il devient urgent que la Formation Spécialisée du CSA Alimentation établisse un plan annuel de prévention, en identifiant clairement les axes de travail spécifiques aux agents du réseau. Sans ce travail préalable, aucune action efficace ne pourra être mise en œuvre et pilotée efficacement, au détriment de la santé et de la sécurité des agents du BOP 206, contrairement à ceux du BOP 215.

Nous déplorons que les représentants du personnel de la FS du CSA de réseau Alimentation n'aient pas été invités au webinaire sur la santé et la sécurité au travail spécifique aux abattoirs. Cela marque un changement de doctrine regrettable. Par le passé, les membres du Comité d'hygiène et sécurité et condition de travail (CHSCT) étaient conviées à ces travaux, leur présence étant pleinement justifiée en tant qu'acteurs de prévention.

De nombreux sujets sont écartés de la formation spécialisée et uniquement traités en CSA. Par exemple pour la police sanitaire unique (PSU), les risques psychosociaux engendrés par la délégation de nos inspections en remise directe ne sont pas pris en compte. La seule analyse des données chiffrées des inspections réalisées par les délégataires exclue de fait la prévention des risques.

Coordination défailante entre les instances de réseaux et ministérielle

Nous avons déjà exprimé, lors de la mise en place des CSA de réseaux, notre crainte de voir des sujets ne plus être traités ou partiellement malgré leur importance. **FO Agriculture** renouvelle sa demande de mise en place d'un groupe de travail sur l'articulation entre les instances. Il devient urgent de savoir quelle instance suit les sujets notamment du contrôle unique et des agressions. En effet, le contrôle unique est suivi par le CSA Forêt Agriculture et occulte les agents du BOP 206. La mise à jour de la note agression n'est pas réalisée par le CSA Ministériel renvoyant cette responsabilité aux CSA de réseaux, sans que ces derniers s'en saisissent.

Baisse de 10 % du budget du BOP 206

FO Agriculture déplore cette baisse budgétaire dans la loi de finances 2025. **FO Agriculture** s'inquiète des moyens alloués à nos missions, formations et systèmes d'information. Une telle coupe budgétaire risque d'impacter directement les conditions de travail des agents et l'efficacité des services rendus aux citoyens. Sur le plan **Écophyto**, cette baisse budgétaire inquiète, comment va-t-elle se traduire concrètement ; pouvez-vous rassurer les agents exerçant ces missions ?

Note de service non appliquées

En **abattoirs**, de nombreuses interrogations subsistent toujours. Des instructions et notes de service portant sur le temps de travail en abattoir et le remplacement ne sont pas toujours appliquées, voire ignorées. L'absence de leur mise en œuvre met en danger la santé des agents. Dans certains départements, les trajets lors de remplacement ne sont pas comptabilisés dans le temps de travail contrairement aux dispositions applicables, entraînant ainsi des amplitudes horaires illégales, et augmentant le risque d'accident. Il en est de même pour la note de service sur le temps de travail en abattoirs. Autant de sujets rentrent dans nos prérogatives et qui mériteraient la création de groupes de travail émanant de la Formation spécialisée.

En conclusion, **FO Agriculture** réaffirme son engagement indéfectible en faveur des agents du réseau Alimentation. Nous alertons sur les dysfonctionnements dans l'articulation entre les CSA, qui compromet le suivi de dossiers essentiels, tandis que l'inaction face à l'application partielle, voire inexistante, de certaines notes de service en abattoirs, met en danger la santé et les conditions de travail des agents. Nous dénonçons aussi l'absence de réaction de notre ministre face aux pressions et agressions, par des syndicats de la profession agricole, subies par les agents. Ces situations inacceptables nécessitent une prise de position forte et des mesures concrètes. Enfin de nombreuses préoccupations demeurent, notamment sur la reconnaissance en catégorie active, le contrôle unique, la santé et sécurité au travail ou encore la baisse des moyens budgétaires. Face à ces défis, **FO Agriculture** continuera à exiger une réelle concertation et des réponses à la hauteur des enjeux pour garantir des conditions de travail dignes et sécurisées à l'ensemble des agents.

Je vous remercie de votre attention.

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

